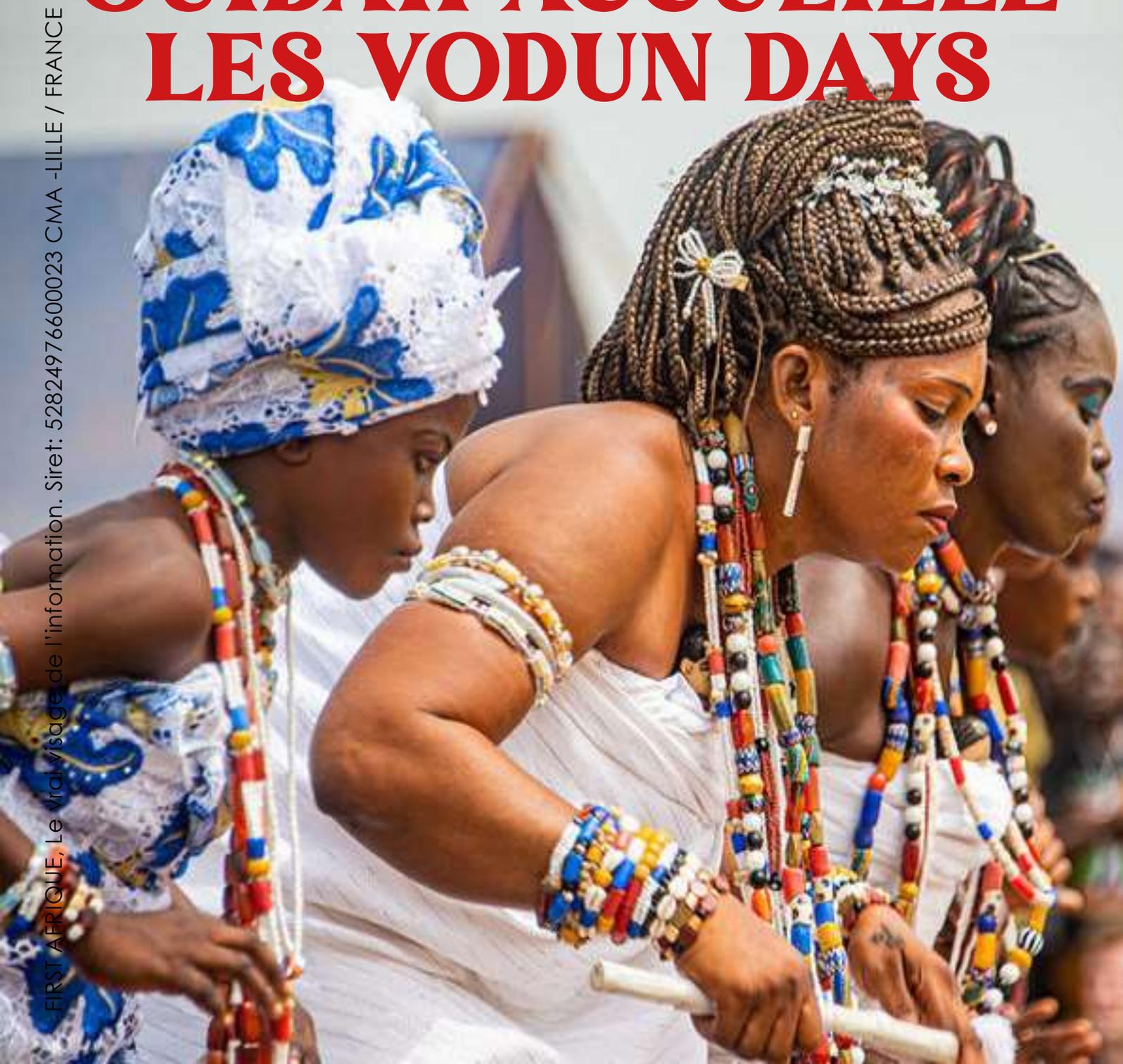


# FIRST AFRIQUE

HEBDO N°0440 du 08 au 14 Jan 2024

Magazine

FÊTE NATIONALE DU 10 JANVIER 2024  
**OUIDAH ACCUEILLE  
LES VODUN DAYS**



# OUIDAH ACCUEILLE LES VODUN DAYS

La ville de Ouidah abrite les 9 et 10 janvier 2024 la première édition des Vodun Days organisés dans le cadre de la fête des religions traditionnelles du 10 janvier. A travers l'initiative, le Gouvernement béninois entend contribuer à la promotion du patrimoine culturel national et au rayonnement de la destination Bénin.

Nouvellement lancés par le Gouvernement du Bénin, les Vodun Days, se tiendront les 09 et 10 janvier 2024. Ils s'inscrivent dans la traditionnelle fête du 10 janvier. Ces célébrations symbolisent une évolution majeure dans la valorisation du Vodun, à la fois comme une partie intégrante du patrimoine culturel béninois et comme un véritable catalyseur du tourisme. En transformant le Festival du Vodun en un événement plus inclusif et diversifié, les Vodun Days s'ouvrent à un public plus large et diversifié, pour enrichir l'attrait du Bénin sur la scène internationale.

Ce nouveau format repose sur une approche immersive et pédagogique. Les festivités ne



se limitent plus à des rituels et des célébrations dans des enceintes closes, mais s'étendent à divers lieux historiques et culturels à Ouidah, chacun racontant une partie de l'histoire du Vodun en offrant une expérience unique aux visiteurs. Cette répartition des activités permet non seulement de décentraliser les festivités à travers la cité historique, mais aussi de valoriser plusieurs aspects de la culture Vodun avec l'histoire de la ville. Il s'agit là d'une opportunité pour le Bénin de se positionner comme une destination touristique unique. Les Vodun Days offriront

des festivités inédites et une riche programmation pour découvrir les arts, la culture et la spiritualité Vodun.

Pendant ces journées assurément mémorables, la cité historique de Ouidah s'animerait de manière spectaculaire aux rythmes des arts, de la culture et de la spiritualité Vodun. A la fois autour de la Porte du non-retour et au cœur du centre historique. En journée, les principales places et sites touristiques de la ville se transformeront en scènes vivantes. Plusieurs groupes de dignitaires et fidèles présen-

teront une multitude de tableaux artistiques, culturels et culturels : de la danse du Vodun Hounvè aux démonstrations des Zangbetos et Egungun, en passant par la procession des fidèles Voduns.

**Le point d'orgue des festivités sera la grande cérémonie vodun qui se déroulera le 10 janvier sur la plage de Ouidah. Un événement qui sera précédé par une prestation singulière du conservatoire des danses cérémonielles et royales du Bénin.**

Séverin A./La Rédaction

# OUIDAH ACCUEILLE LES VODUN DAYS

# LA CANDIDATURE DE SONKO TOUJOURS COMPROMISE

La Cour suprême sénégalaise a confirmé la condamnation pour diffamation d'Ousmane Sonko. Cette décision de la haute juridiction compromet une fois de plus la candidature de l'opposant à l'élection présidentielle de février 2024.

Ça ne s'arrange toujours pas pour Ousmane Sonko. Poursuivi par le ministre du Tourisme, Mame Mbaye Niang, pour «diffamation, injures et faux», la situation du principal opposant au pouvoir du Président Macky Sall reste préoccupante au Sénégal. Il avait été condamné en mars, en première instance, à deux mois de prison avec sursis et 200 millions de francs CFA de dommages-intérêts. Mais en appel au mois de mai 2023, la justice sénégalaise avait durci la peine en la portant à six mois d'emprisonnement avec sursis. Cependant, elle confirme les 200 millions de francs CFA de dédommagement.

De son côté, l'opposant sénégalais affirme que toutes ces affaires sont des complots visant à l'écartier de l'élection présidentielle. « Cette affaire est une opération de liquidation politique d'un adversaire, avec un chronogramme où on compte les jours



pour dire que telle personne ne participera pas à l'élection présidentielle. Monsieur le président, j'espère que cette commande politique ne passera pas devant vous », avait laissé entendre Me Massokhna Kane, l'un des avocats de Sonko. C'est pourquoi en dépit de ses déboires judiciaires, ce dernier a fait déposer son dossier de candidature au Conseil constitutionnel en attendant que celui-ci ne statue sur l'affaire le concernant.

## LES PLANS

### B & C DE L'OPPOSITION

Bassirou Diomaye Faye et Habib Sy sont désignés candidats par la formation politique d'Ousmane Sonko. Ils ont été investis pour

éviter le vide si le dossier de Sonko est invalidé. Si le premier doit encore régulariser sa situation concernant les parrainages, Le Conseil Constitutionnel a validé le dossier du second.

Ousmane Sonko avait été condamné à six mois de prison avec sursis lors d'un procès en appel en mai 2023. La peine a été durcie en appel, l'excluant de facto de la compétition électorale de février prochain.

Cette décision clôture une affaire qui a duré plusieurs années et qui a été marquée par des troubles et des épisodes violents. Sonko a également été déclaré coupable de débauche de mineure et condamné à deux ans de prison ferme,

bien qu'il soit actuellement en détention pour d'autres chefs d'accusation. Ousmane Sonko est en prison depuis fin juillet 2023. Il a été reconnu coupable d'autres chefs d'inculpation, dont appel à l'insurrection.

**Pendant, un juge avait donné en décembre une lueur d'espoir à l'opposant en ordonnant sa réinscription sur les listes électorales, confirmant une décision rendue en octobre par le tribunal de Ziguinchor (sud) qui avait été cassée par la Cour suprême. Une décision que l'État a pourvue en cassation devant la haute juridiction.**

Jacob Y./La rédaction

**First Afrique Tv  
vous souhaite  
une excellente semaine:  
qu'elle soit remplie de  
bonheur et de réussite !**

Service Commercial  
+229 66 05 56 61

<https://firstafriquetv.bj>

**FIRST AFRIQUE  
TV**

**1A**

**FIRST AFRIQUE** TV

# PLUS DE QUATRE MILLIARDS F.CFA POUR LE VAINQUEUR



La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé l'augmentation de 40% de la dotation financière de la CAN. Ainsi, le vainqueur de l'édition 2023, programmée à partir du 13 janvier en Côte d'Ivoire, touchera 7 millions de dollars. Soit plus de quatre milliards de F.CFA.

La dotation financière de la Coupe d'Afrique des Nations a été revalorisée à hauteur de 40%. C'est une information servie ce jeudi 4 janvier 2024 par la Confédération africaine de football (Caf) dans un communiqué officiel. « **Le vainqueur de la 34e édition du plus grand évé-**

**ment sportif organisé sur le sol africain recevra 7 millions de dollars US**», peut-on lire dans ce document envoyé aux médias. Une cagnotte qui équivaut actuellement à 4.190.079.600 F.CFA

Par ailleurs, le document détaille le « **Prize Money** » de l'épreuve. Le finaliste de cette CAN CAF TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023 percevra 4 millions de dollars. Soit 2.394.331.200 F.CFA.

Chaque demi-finaliste repartira avec 2,5 millions de dollars, soit 1.496.457.000 F.CFA et chacun des quatre quarts de finalistes, 1,3 million de dollars. Ce

qui équivaut à environ 778.157.640 F.CFA.

MOTSEPE  
S'EN RÉJOUIT

« **La Confédération africaine de football a fait des progrès significatifs au cours des deux dernières années en augmentant la dotation de la CAN et de toutes ses autres compétitions majeures** », s'est félicité le président de l'instance, le Sud-Africain Patrice Motsepe.

« **Nous avons augmenté le prix du vainqueur de la CAN à 7 millions de dollars. Ce qui représente une augmentation de 40% par rapport**

**à la CAN précédente. Je suis convaincu qu'une partie de ce montant contribuera au développement du football et profitera à toutes les parties prenantes du football, tout en aidant nos associations membres dans leur administration**», a-t-il ajouté.

Pour rappel, la CAN 2023 débutera le 13 janvier et va prendre fin le 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Le tenant du titre est le Sénégal. La compétition va se dérouler à Abidjan, Yamoussoukro, Sans Pedro, Korhogo et Bouaké.

Séverin A./La Rédaction



# CE QU'IL FAUT COMPRENDRE DE LA DÉCISION DU VATICAN



**Dans un document officiel publié le 18 décembre 2023, le Vatican a autorisé la bénédiction des couples de même sexe et «en situation irrégulière» pour l'Église. La décision n'a pas fini de faire l'effet d'une bombe dans le monde. Toutefois, l'Église dit rester ferme sur son opposition au mariage homosexuel. Que faut-il alors comprendre de la décision du Saint-Siège ?**

Cela marque un changement significatif dans la position de l'Église catholique romaine, qui avait traditionnellement considéré les relations homo-

sexuelles comme intrinsèquement désordonnées. Le document souligne ainsi l'importance de respecter et d'accompagner les couples homosexuels, tout en maintenant les enseignements de l'Église sur le mariage sacramentel.

Il est important de noter que la bénédiction des couples homosexuels n'est pas une reconnaissance de leur mariage au sens canonique de l'Église, mais plutôt une prière pour le bien-être et la spiritualité de ces couples. Le dicastère pour la doctrine de la foi insiste sur le rejet de toute forme de discrimination injuste envers les personnes ho-

mosexuelles et sur la nécessité de les accompagner avec compassion et respect.

Cette décision a été accueillie avec un mélange de soutien, de surprise et de déception de la part des fidèles catholiques du monde entier. Certains voient cela comme un pas en avant vers une plus grande ouverture et compréhension, tandis que d'autres considèrent que cela remet en question les enseignements traditionnels de l'Église.

Il convient de souligner que cette décision ne change pas la position de

l'Église sur le mariage sacramentel, qui demeure réservé à l'union entre un homme et une femme. Cependant, elle invite à un meilleur accompagnement pastoral des couples homosexuels, reconnaissant leur dignité humaine et leur désir de vivre une vie de foi et de spiritualité.

**Il est important de suivre les développements ultérieurs dans cette affaire. Car, elle continuera d'alimenter les débats et les discussions sur la position de l'Église catholique concernant les questions LGBTQ+.**

Séverin A./La Rédaction

# CLAP DE FIN DE LA 1ÈRE EDITION



La première édition du Carnaval International de Ouidah (CIO) a connu son épilogue. Tenu du 28 au 31 décembre 2023, l'évènement a réuni plus d'une dizaine de nationalités.

Selon Wilfrid Houndjè, Délégué Général du CIO, la tenue de ce grand évènement a été le fruit de plusieurs années d'intense préparation. « **La qualité du travail, trois ans de préparation, 130 millions de FCFA investis dans l'économie locale pour bâtir ce projet. Vous avez vu que notre carnaval nous ressemble, notre carna-**

**val est identitaire, notre carnaval est fabriqué à Ouidah. À la deuxième édition, nous allons faire déplacer énormément de touristes. Ici, c'est Ouidah et quand la culture s'exprime à Ouidah, elle est chez elle** », s'est-il vanté.

Le Délégué Général du CIO a remercié toutes les autorités ayant marqué leur présence à cet évènement. Pendant quatre jours, la ville de Ouidah a vécu au rythme des manifestations du CIO.

Chants, danses, défilés et prestations acrobatiques ont égayé le public. L'occasion a été pour le masque «

Ade Oba » conçu spécialement pour le CIO, de faire sa sortie officielle.

Le Carnaval International de Ouidah est une initiative du Gouvernement béninois qui vise à révéler la version contemporaine du Festival mondial des arts et de la culture Vodun. Elle a été une occasion pour le maire de Ouidah de témoigner sa satisfaction et de réitérer sa disponibilité pour une meilleure organisation de la prochaine édition. « **Cette première édition n'est que le début et dans les jours et mois à venir, nous allons nous organiser et nous struc-**

**turer, avec moi-même à la tête, pour que les différents évènements comme le Carnaval International de Ouidah puissent mieux s'organiser** », a promis Christian Houétchéno, Maire de Ouidah. Au nom du Comité d'organisation, Landry Hinnou, membre dudit comité, annonce une prochaine édition inédite du CIO.

**Précisons que la parade artistique internationale du CIO a mis en scène près de 4000 acteurs dans les rues de la ville historique de Ouidah.**

A.K.S./ La rédaction

# CHRISTIAN NTSAY RECONDUIT À LA PRIMATURE

**Christian Ntsay rempile au poste de Premier ministre de Madagascar. Une reconduction décidée par le Président Andry Rajoelina.**

La décision est annoncée lors d'une déclaration officielle jeudi dernier au Palais d'État d'Iavoloha. Le chef du Gouvernement malgache occupe ce poste depuis 2018. Il avait été nommé lors d'une crise politique, et a été maintenu après l'élection de Rajoelina en 2019.

Le président malgache a fait savoir que cette reconduction n'était pas un hasard et qu'il accordait une confiance inébranlable à Ntsay. Ce faisant, Ntsay bat le record de longévité à la Primature de la quatrième République malgache.

Le Président Rajoelina qui a insisté sur la loyauté en politique, a par ailleurs souligné la nécessité de trouver des solutions rapides et durables pour le développement du pays.

Les critères de sélection du Premier Ministre sont basés sur l'expérience dans la gouvernance, le leadership et les re-

lations internationales. Ce choix semble également viser la majorité au Parlement lors des prochaines élections législatives prévues au premier semestre 2024 ; ce qui renforcerait la stabilité du régime. La sélection des membres du Gouvernement a commencé vendredi, en collaboration avec le Premier Ministre.

Selon la Constitution malgache, le Président de la République a le pouvoir de nomination. Dans ce cas, Andry Rajoelina, réélu au premier

tour de la Présidentielle, a annoncé qu'il nommerait son Premier Ministre près de deux semaines après son investiture le 16 décembre. Il faut rappeler que Andry Rajoelina est réélu pour un mandat de cinq ans. Il s'est engagé à s'attaquer aux problèmes prioritaires de son pays dès la mise en place du nouveau Gouvernement.

QUI EST  
CHRISTIAN NTSAY ?

**Christian Ntsay est économiste. Il a occupé des postes de responsabilité dans son**

**pays et à l'international avant de rejoindre le Gouvernement malgache en 2002.**

**Une entrée qui a valu le maroquin du tourisme. Premier Ministre depuis 2018, et chef du Gouvernement collégial officiant à partir du 9 septembre 2023, date de démission du président Andry Rajoelina jusqu'à l'élection présidentielle malgache de 2023, Ntsay va continuer à présider aux destinées de la Primature malgache.**

*Jacob Y./La rédaction*



# L'ONG LA PROVIDENCE AUX COTÉS DES DÉMUNIS

Le dimanche 31 décembre 2023, l'Ong « La PROVIDENCE » a semé la joie dans les cœurs. C'est à travers un réveillon solidaire du nouvel an qu'elle a organisé au profit des plus démunis du 9ème arrondissement de Cotonou.

L'évènement qui a réuni plus d'une vingtaine d'habitants a été marqué par des chants, des danses et un partage de repas festif. A travers cette initiative, l'Ong « La PROVIDENCE » vise un objectif précis. **« L'idée, c'est de se dire que seul on peut aller vite, mais ensemble on peut aller loin. Et de là où nous sommes, nous, membres de la diaspora, nous sommes convaincus que nous pouvons faire quelque chose pour aider le pays ensemble à aller plus loin »**, a confié Edgard KATARY, le président de l'Ong qui s'est réjoui d'une telle organisation. **« Nous sommes là aujourd'hui surtout pour associer ce que certains appellent "les sans culottes", ceux qui ne savent pas dans quelle condition passer de bonnes fêtes, ceux qui n'ont pas la joie de passer d'une année à une autre. Nous sommes là aujourd'hui pour les associer et faire la fête avec eux »**, a-t-il poursuivi.

En effet, depuis sa création en 2022, l'Ong « La PROVIDENCE » s'engage à mener des actions sociales.



Et cette initiative vient en appui aux actions du Gouvernement béninois pour le développement social du pays. Ainsi, depuis plus d'un an, cette structure reste solidaire des plus démunis du Bénin. Elle est constituée de 10 membres, dont les Béninois de la diaspora qui œuvrent tous ensemble.

À en croire le coordonnateur de ladite organisation, ce réveillon solidaire n'est pas la seule action, ni la première. **« Les festivités, nous en avons l'habitude. Pour la Pâques dernière, nous l'avons fait. Nous avons réuni les démunis de notre arrondissement**

**à qui nous avons donné la joie, nous avons fêté avec eux et ils sont partis avec des colis. La veille du 1er aout dernier, on a fêté avec eux, et ceux-là, c'étaient des handicapés qu'on a réunis et on leur a donné la joie pour leur montrer qu'ils ne sont pas seuls... Aujourd'hui, c'est encore un autre groupe de démunis »**, a confié Pierrot VIGNISSY.

Outre ces quelques actions, l'Ong « La PROVIDENCE » a plusieurs autres projets en perspective. Elle envisage de contribuer à la réussite scolaire des enfants à travers la construction d'une biblio-

thèque pour les écoliers et collégiens du 9ème arrondissement de Cotonou. Aussi, à l'endroit de la gente féminine, une formation sera organisée afin de permettre aux femmes de cette localité d'être autonomes.

**A noter que la soirée, riche en animation, a été aussi empreinte d'émotions. Les festivités ont été marquées par la remise des cadeaux composés des vivres, ainsi que des enveloppes financières aux participants.**

A.K.S./ La rédaction

			
<b>Edgard KATARY</b> Président	<b>Luc HOUSSOU</b> 1 <sup>er</sup> Vice Président	<b>Alexandre De SOUZA</b> 2 <sup>er</sup> Vice Président	<b>Anzize ADEDJOURA</b> Secrétaire
			
<b>Ella GBAGUIDI</b> Trésorière	<b>Olivier SEGBO</b> Conseiller et Cordonateur	<b>Pierrot VIGNISSY</b> Représentant au Bénin	

# L'ARMÉE RÉCEPTIONNE DE NOUVEAUX DRONES



**Le Mali a reçu un nouveau lot de drones de fabrication turque. Ces appareils ont été réceptionnés le 4 janvier 2024 au détour d'une cérémonie conduite par le Président de la transition, Assimi Goïta.**

Les appareils reçus sont constitués de drones de type Bayraktar TB2. Ils ont été fournis au Mali dans le cadre de la lutte contre le terrorisme international qui constitue une menace pour l'humanité, a fait savoir lors de la cérémonie de remise, l'ambassa-

deur de Turquie près de Mali, Efe Ceylan. Ceux-ci vont contribuer à la protection de l'effectif des forces armées maliennes, la surveillance des convois militaires, des activités des terroristes, ont indiqué les autorités maliennes.

**« Ces acquisitions participent non seulement à l'amélioration de la force de frappe, mais aussi à l'efficacité de l'outil de renseignement des Forces armées maliennes. Ces acquisitions viennent s'ajouter à celles déjà reçues, notamment des équipes**

**de transport et de combat »,** a déclaré le Colonel Sadio Camara, ministre malien de la Défense et des Anciens des Combattants.

DÉFENDRE ET LUTTER  
CONTRE  
LE TERRORISME

En clair, les appareils acquis témoignent de l'engagement du Mali à renforcer ses capacités de défense et de lutte contre le terrorisme. Les drones reçus attestent également de l'importance des relations entre le Mali et ses partenaires. **« Elles illustrent**

**également les efforts des partenaires étrangers tels que la Turquie, la Russie et la Chine pour soutenir le pays dans cette démarche ».**

Bamako considère ces pays comme des partenaires fiables et sincères du Mali, et leur soutien continu en matière de défense et de sécurité est apprécié.

Ces drones devraient permettre à l'armée malienne de disposer de moyens plus efficaces pour surveiller le territoire national et lutter contre les groupes armés terroristes. Elles

# L'ARMÉE RÉCEPTIONNE DE NOUVEAUX DRONES

contribueront ainsi à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Le Mali qui continue de faire appel aux groupes armés pour qu'ils rejoignent le processus de paix inter-malien, est déterminé à poursuivre ses efforts pour lutter contre ceux qui menacent la paix et la sécurité.

Les autorités maliennes se sont engagées à uti-

liser ces nouveaux équipements de manière appropriée et efficace pour assurer la sécurité du territoire et de la population.

**Ce lot de drones vient s'ajouter à d'autres équipements militaires acquis par le Gouvernement malien et qui sont sur les terrains d'opération.**

**Jacob Y./La rédaction**



## LA LISTE DES MEDIAS EN LIGNE CONVENTIONNÉS

<b>26</b>		13	KINGO TV	<b>16</b>		38	INEWS AFRICA
<b>WEB-TELEVISIONS</b>		14	PLUSPRES TV	<b>PRESSE ECRITE</b>		39	LE POTENTIEL
		15	BLTV	<b>EN LIGNE</b>		40	BOULEVARD DES
		16	CANARD DU				INFOS
01	ESAE TV		NORD TV	27	LE PARAKOIS	41	LE LEADER
02	SOLEIL LEVANT	17	PLANETE TERRE	28	LE BENINOIS		BENIN
	WEB TV		A TERRE TV		LIBERE	42	BENIN BEST
03	FIRST AFRIQUE	18	BENIN ODD TV	29	AFRICAHO		NEWS
	TV	19	BENIN WEB TV	30	24HEURES AU		
04	ISN24TV	20	ICONE TV		BENIN	<b>04</b>	
05	KULTU TV	21	ALAFIA TV	31	L'EXPRESSION	<b>RADIOS EN LIGNE</b>	
06	HC2 TV	22	LA VOIX DU	32	MATIN LIBRE		
07	KDAARA TV		ROUTIER TV	33	LE JOURNAL DE	43	RADIO ESAE
08	DAABAARU TV	23	SPEEDLINE TV		NOTRE EPOQUE	44	ASSALAM
09	NORD BENIN TV	24	ISMA STUDIO	34	LES 4 VERITES	45	SOTA FM
10	MORID TV		ECOLE	35	L'INVESTIGATEUR	46	ALLELUIA FM
11	GUERITE TV	25	BLUEDIAMOND		DU JOUR		
	MONDE		TV	36	LA METEO		
12	NATIONALE TV	26	LA SIRENE TV	37	BANOUTO		

# OFFRE DE COUVERTURE MEDIATIQUE



**1- Reportage audiovisuel** disponible sur notre chaîne YouTube (pour toujours) et sur notre Web Télévision FIRST AFRIQUE TV pendant 48h.

**2- Article en ligne** sur notre site [www.firstafriquetv.bj](http://www.firstafriquetv.bj) pour toujours.

**3- Parution dans notre magazine** FIRST AFRIQUE MAG disponible en téléchargement gratuit sur notre site pour toujours.

## AUTRES POSSIBILITES

- **Reportage audiovisuel** seul
- **Publicité** : soit une page, une demi-page ou un quart de page
- **Article en ligne** seul
- **Parution sur magazine**
  - ° titre à la UNE et article + photo à l'intérieur
  - ° titre + photo à la une et article + photo à l'intérieur
  - ° Manchette + article et photos à l'intérieur

Info Line +229 66 05 56 61

**First Afrique Tv ,  
le vrai visage de  
l'information**

Service Commercial  
+229 66 05 56 61



[www.firstafriquetv.bj](http://www.firstafriquetv.bj)



# F1rst AFRIQUE

Hebdomadaire d'Analyses, d'Investigations  
et de Stratégies

**Global Leader**  
Wilfrid KINTOSSOU

**Directeur de Publication**  
Wilfrid KINTOSSOU  
**Rédacteur en Chef**  
Jacob YANTCHA  
**Secrétaire de Rédaction**  
Sévérin Adéwalé G

**Rédaction**  
Jacob Yantcha  
Sévérin Adéwalé O.  
Wilfrid Kintossou  
Audrey Kévine Segbo

**Correction**  
Pascal HOUNKPATIN

**Palette Graphique**  
First Afrique Prod

**Editeur**

**FIRST AFRIQUE**  
N°Siret 528249766  
RCS LILLE METROPOLE/France

Tél. +229 66055661 / 58242403  
Email : [direction@firstafriquetv.bj](mailto:direction@firstafriquetv.bj)

[www.firstafriquetv.bj](http://www.firstafriquetv.bj)

*Avec First Afrique Tv,  
c'est l'Afrique qui gagne et  
c'est l'actualité autrement.*

Parution N°0440  
du 08 au 14 Jan 2024  
[www.firstafriquetv.bj](http://www.firstafriquetv.bj)



# 1A

# F1RST AFRIQUE

*L'intégrité est  
essentielle pour la  
réussite à long terme de  
toute entreprise. Chez  
nous, c'est une valeur  
non-égociable !!!*



<https://firstafriquetv.bj/>



+229 58 24 24 03

# F1RST AFRIQUE